

الرقم	الموضوع <i>Santé et santé de reproduction</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>El Watan</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>2012-07-15</i>		

**à l'occasion de la journée mondiale de la population
Promouvoir la planification familiale pour prévenir tous les risques**

Prévenir les risques sanitaires liés à la grossesse chez les femmes, réduire la mortalité infantile et limiter les grossesses chez les adolescentes sont entre autres objectifs de la planification familiale.

Les décès maternels pourraient être réduits d'un tiers si toutes les femmes souhaitant éviter une grossesse avaient accès à une contraception efficace. Le rôle de la planification familiale est aujourd'hui plus que jamais primordial et il est rappelé à l'occasion de la Journée mondiale de la population le 11 juillet célébrée cette année sous le thème «Accès universel aux soins de la santé de la reproduction». Une journée qui rappelle aux gouvernements qu'il faut agir afin de réduire l'écart qui existe entre la demande et l'apport de soins de santé procréative. «La santé et les droits de la procréation font partie intégrante du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Investir dans l'accès universel à la santé procréative, c'est investir dans des sociétés en bonne santé et dans un avenir mieux assuré», rappelle à cette occasion le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon.

Le taux de croissance, la pyramide des âges, la fertilité et la mortalité, les migrations influencent tous les aspects du développement humain, économique et social. Les gouvernements doivent pouvoir recueillir et analyser les tendances démographiques afin de pouvoir mettre en œuvre des politiques qui répondent aux besoins présents et futurs, recommande-t-on. D'autant que l'on estime à 222 millions le nombre de femmes dans les pays en développement qui souhaiteraient retarder le moment d'avoir un enfant ou de ne plus en avoir, mais qui n'utilisent aucun moyen de contraception.

La planification familiale apporte justement toutes les solutions pour ces femmes en présentant certaines méthodes de planification familiale permettent d'éviter la transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles, réduit le besoin de recourir à l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité et renforce les droits des populations à choisir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir et à déterminer l'espacement des naissances. «La planification familiale permet aux populations d'atteindre le nombre souhaité d'enfants et de déterminer quel sera l'espacement des naissances. Elle consiste à utiliser des méthodes contraceptives et à traiter l'infécondité», souligne l'OMS qui recommande justement à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population la promotion de la planification familiale et la garantie de l'accès aux méthodes

de contraception de leur choix pour les femmes et pour les couples pour assurer le bien-être et l'autonomie des femmes, tout en soutenant la santé et le développement des communautés.

Réduire le risque sanitaire lié à la grossesse chez les femmes est aussi une des préoccupations majeures de l'OMS. Pour réduire considérablement la morbidité et la mortalité maternelle, il est important de miser sur la contraception volontaire, dans un contexte marqué par une forte fécondité et des besoins non couverts en planification familiale assez élevés. «Soutenir la planification familiale, c'est sauver la vie de la mère et de l'enfant», rappelle-t-on. Justement, à cette occasion, une journée d'information a été organisée mercredi dernier à l'INSP à Alger où l'on a souligné le progrès réalisé depuis plusieurs années en matière de protection de la mère et de l'enfant mais beaucoup reste à faire, surtout dans le domaine de mortalité infantile et maternelle, laquelle a certes baissé, mais elle reste élevée et estimée en 2011 à 73,9, selon le Dr Amar Ouali, le directeur de la population au ministère de la Santé.

Le problème reste aussi posé pour la mortalité infantile qui est de 23% pour 1000 naissances vivantes. Une proportion estimée en 2011 à 910 000 naissances. Le Dr Ouali est également revenu sur l'évolution de la population algérienne qui est à ce jour de 37,4 millions et ses caractéristiques récentes en termes de nuptialité, fécondité, naissances et mortalité. L'évolution des mariages qui a atteint plus de 3 millions entre 2000 et 2011 est suivie également d'une évolution de l'âge du mariage retardé chez l'homme jusqu'à 33 ans et à 29 ans pour la femme. La tendance des taux de fécondité a par contre considérablement baissé dans les différentes tranches d'âge. Pour le Dr Ouali, des défis restent encore à relever, notamment les besoins et attentes des jeunes, amélioration de la santé maternelle, l'infertilité des couples, grossesses à risque à plus de 40 ans et périnatalité, la baisse de la fécondité, vieillissement de la population, ménopause, VIH/sida etc.

Djamila Kourta